Huitième année. — N° 338 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 20 FÉVRIER 1915

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Nous rappelons à nos lecteurs, que « La Française » soutient pendant la guerre un groupe de femmes employées à la composition typographique et à l'expédition du journal.

C'est remédier au chômage et contribuer à la reprise de l'activité sociale que d'acheter chaque semaine, pour la modique somme de 0 fr. 05 « La Française » et de la faire acheter à ses amies.

Nous remercions nos nombreux lecteurs de l'accueil généreux qu'ils font aux jeunes filles chargées de la vente et de la propagande. Nous engageons toutes les jeunes filles de France à s'associer à notre œuvre de progrès féminin en vendant elles-mêmes le journal.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Pendant la durée de la guerre LA FRANÇAISE *sera vendue au n° 0.05 au lieu de 0.10.*

Que fera-t-on des petits indésirés?

Suite et fin de l'enquête

Nous avons reçu, après l'impression de notre dernier numéro, un certain nombre de réponses arrivées trop tard pour y figurer; et d'autres lettres ensuite répondant à l'article ou j'émettais mon propre avis, partagé, je le savais d'avance, par la majorité des féministes amies et amis actifs de *La Française*, et pour laquelle une foule d'approbations verbales de femmes et d'hommes, mères et pères de famille, nous sont venues depuis.

Nous résumerons d'abord les opinions contraires aux nôtres.

L'affirmation que la mère doit se débarrasser de l'enfant afin d'atténuer le mal qu'elle a subi, y revient sous des formes différentes.

Mme Djenane écrit un long plaidoyer en faveur de l'avortement :

Cet enfant, si innocent soit-il, la mère ne pourra que le haïr. Quoi qu'il en soit, en pareil cas, pour soi-même on n'hésiterait pas à tenter la chose, et sans remords. Mais s'il s'agissait d'une fille, d'une sœur, d'une amie, oserait-on la conseiller ?

Je ne conclus pas... ou plutôt je conclus, en souhaitant plus ardemment que jamais, que l'influence féminine se fasse sentir universellement dans le gouvernement des Etats, qu'elle polisse les mœurs de l'homme et que surtout, à l'avenir, elle empêche la guerre et tous ses maux !

M. Charles Beauquier qui, un des premiers et si longtemps, si vaillamment a défendu les droits de la femme à la Chambre, estime que :

Au point de vue de la loi et de la morale, l'embryon devrait être considéré comme indifférent.

La question de la suppression du germe dans le cas actuel ne devrait, selon lui, même pas être posée. L'enfant naîtra nécessairement marqué d'un stigmate d'infamie. Et l'Etat, à qui la guerre coûte si cher, n'a pas besoin de nouvelles charges.

Mme S. Poirson écrit brièvement :

C'est bien simple : la France ayant le devoir de se débarrasser de tout ce qui est *allemand*, et l'Assistance publique française se chargeant des petits vipéreaux, celle-ci devra les rendre le plus tôt possible à l'Assistance publique allemande. (Clause spéciale du traité de paix.)

Mlle C. B. félicite avec virulence M. Louis Martin, sénateur du Var, qui se propose de demander au Sénat le vote d'une loi suspendant les pénalités contre l'avortement, et le rétablissement des tours pour faciliter l'abandon. Les esprits élevés et éclairés doivent voir dans la victime non point une mère future, mais une créature follement intoxiquée.

Mme Marguerite André proteste contre tant de scrupules vraiment étranges. La vie produite par une souillure immonde ne peut être ni respectable, ni respectée. L'enfant ne peut être qu'exécré, méprisé et méprisable à cause de son hérédité infâme. L'avortement doit être la règle.

Veuillez m'excuser de donner ma modeste appréciation, mais elle est celle de toutes les femmes que j'entends causer sur ce sujet.

C'est tout dans cette note. Ou plutôt non. J'ai reçu encore une lettre d'un lecteur du *Matin*, à qui une citation de mon article a causé « beaucoup de tristesse ». Je ne le nomme point, sa lettre n'est pas une réponse à notre appel, et il n'en a ni demandé ni autorisé expressément l'insertion. Il dit :

« Vous, Madame, une Française, vous trouveriez bon de donner aux pauvres victimes de ces brutes le soin et les charges des suites d'une faute qui n'a qu'un fautif anonyme. »

Cet homme, qui est père et grand-père, dit il, pense que pour changer mon avis, il faudrait que moi ou quelqu'une des miennes soyons parmi les victimes.

« Il ne faut pas avoir d'enfant, et surtout de fille, pour tenir un raisonnement comme le vôtre. »

Comment donc ! Mais vous, Monsieur, sur quelle expérience personnelle votre opinion est-elle basée ? Vous êtes-vous fait avorter ? Avez-vous fait avorter votre femme ou votre fille ? Avez-vous abandonné un enfant ? C'est de toute la force de mon instinct de mère que j'ai parlé, que je parlerai, pour défendre ici et partout où je le pourrai, les mères et les enfants que l'on prétend méprisables. S'il m'était venu de la sorte un enfant ou un petit-enfant, fût-il du diable, il serait mon enfant, mon petit-enfant ; et si vous étiez mère, monsieur, si vous n'écoutiez en vous que la voix de la nature, vous sentiriez à ces mots votre cœur se fondre, et une force immense, en même temps, vous soulever contre quiconque oserait faire de cette naissance une honte pour la mère ou pour l'enfant.

***

Voici maintenant l'autre cloche **Mme P. Laborie**, vice-présidente de l'Association des Sages femmes de France, écrit :

Je suis particulièrement surprise qu'on puisse traiter presque *légèrement* une chose si grave que l'avortement. Et d'abord, on semble complètement oublier dans toutes ces propositions, que l'enfant, fût-il d'un Allemand, n'en est pas moins un être humain avec lequel on doit compter.

Quant à la mère l'avortement doit être de même réprouvé, en raison de ses risques graves.

Mme Hammer, présidente de l'Union Fraternelle des Femmes, écrit :

Je me rallie d'autant plus volontiers aux excellentes raisons du Dr Lobit, que maintes fois dans nos réunions féministes, j'ai conseillé de persuader fraternellement aux femmes victimes, d'envoyer l'enfant de... l'attentat, dont elles ne veulent point, à l'Assistance publique, tout indiquée pour le recevoir. Et puisque les œuvres pour les orphelins de la guerre peuvent confondre tous les enfants *victimes de la guerre*, on pourra soustraire ainsi à toute prévention injuste, les « indésirés » (innocents de leur naissance comme tous les êtres vivants).

Mme Magbert avoue qu'elle a,

comme toutes les Françaises, cédé à tous les brusques mouvements de l'indignation portée à son paroxysme ne voyant que les moyens extrêmes pour sortir d'une position désespérée. Depuis, chaque jour modifie un peu cet état d'âme. La destruction du germe maudit, ignoble produit de l'orgie, du vice, de l'alcool ? Oui, mais la vie de la femme, sa vie qu'elle risquera ! Il ne faut pas qu'elle perde la vie ; il faut qu'elle la retrouve intacte, triomphante, car nous la recevrons à bras ouverts, notre pauvre sœur martyre, nous l'entourerons de respect et d'affection, qu'elle en soit sûre.

Mme Parrhisia se dit entièrement d'accord avec l'opinion de *La Française*.

Je ne crois pas trop m'avancer en affirmant que la moitié, au moins, de ces infortunées, dès qu'elles se sentiront mères *aimeront* le fruit de leurs entrailles.

Rien n'indique, après tout, que ces enfants du crime seront pour cela des criminels.

Ne dirait-on pas, à écouter quelques uns, que ces innocents vont naître casqué en tête et fer au poing ? Ce seront des bébés tout nus et fragiles comme tous les nouveau-nés et ayant, en somme, cinquante pour cent de sang français dans les veines. Elevés à la française par une famille française, ils feront d'aussi bons citoyens que les autres.

Mme Lefranc, à Beaumont de Lourages se sent la « joie rare précieuse » de se trouver en parfaite communion d'idées avec nous. Elle a posé la question au hasard autour d'elle.

A Catherine d'abord, sa femme de ménage, elle conte le malheur des victimes :

Catherine suspend un instant sa besogne et songe... son frère cadet, marié depuis trois mois à l'ouverture des hostilités, prisonnier, à cette heure, endure là-bas, une peine infinie songeant à sa jeune épouse, bientôt mère ; son frère aîné, blessé deux fois, depuis de longs jours ne donne plus signe de vie ; son époux, enfin, pour lequel elle est la plus tendre, la plus dévouée des compagnes, vivant vêtu de neuf, pourvu de la médaille militaire qui l'identifiera, le cas échéant, de lui faire, voici quelques jours, ses suprêmes recommandations.

Je poursuis... Catherine, quelques-uns proposent l'avortement ?

Les yeux tout grands de la bonne créature expriment l'étonnement le plus intense, la stupéfaction.

— Est-ce possible, cela, Madame ?

N'y a-t-il point assez d'hommes tués pour qu'il soit permis de rejeter ceux que la nature semble mettre à leur place ? — Mais ce sont des Allemands, fils de soudards !... — Oh ! les pauvres petits !

Indignée, Catherine, ne veut pas en entendre davantage.

J'arrive à la Mairie : deux hommes sont au bureau. L'un est le garde municipal lui-même. Je le mets au courant de toutes les perplexités qui me hantent. Le brave homme ! Comme simplement, en peu de mots, jaillis du cœur, il met tout au point... humain.

Je crois le toucher au vif. Le mari ? — Ah ! s'il aime sa femme, il la soutiendra, il la consolera.

Rentrant chez moi, je rencontre une ouvrière aigrie par les deuils, neurasthénique un brin.

Cet enfant, dit-elle... mais il me semble que je l'aimerais et le détesterais à la fois.

Je n'ai point jugé utile de poursuivre.

Notre correspondante ajoute :

J'estime que dans un pays où la diminution de la natalité s'accusait plus grande d'année en année, il serait criminel et insensé de se prononcer pour de telles manœuvres. Certes, elles peuvent être dangereuses pour la vie ou la santé de l'intéressée, mais c'est surtout au nom de la race, au nom de la destinée et des fins rationnelles de la femme, que je proteste. Normale, je crois qu'elle aimera son enfant, lequel, si elle est déjà mère, sera peut-être celui qui lui ressemblera le mieux.

Mme Kohn Enriquez écarte le principe de l'avortement, puis elle examine le point de vue psychologique :

Une mère peut-elle aimer l'enfant conçu en dehors de l'amour et contre sa propre volonté ?

Cette question est malheureusement une de celles qui resteront éternelles. Sans subir la manière odieuse et brutale des envahisseurs allemands, que de femmes ont mis au monde, même dans le mariage, des enfants imposés, non seulement de pères indifférents, mais souvent de pères tarés et hais.

Ces pauvres femmes n'en ont pas moins aimé leurs enfants.

Je suis convaincue que les femmes françaises, victimes de la violence teutonne, sauront montrer aux barbares que la vraie *culture*, c'est celle qui donne, à la vie conçue dans des conditions aussi douloureuses, la plus grande part d'amour.

Terminons par deux lettres d'hommes.

M. Lafollye se demande si l'instinct ne contraindra pas beaucoup de ces mères forcées, à traiter cet indésiré comme leur enfant. Quant à elles, je les trouve dignes de tout respect.

M. le comte d'Abnour, le contre-amiral, poète bien connu, a lu la citation de notre article dans *Le Matin*.

Il nous dit :

Hélas ! les pauvres petits trouvent mauvais accueil parmi mes connaissances, et je crois bien que les quatre cinquièmes des femmes du monde, à Paris, se débarrasseraient des intrus. La question mérite qu'on ne la laisse pas tomber, car c'est un corps d'armée qu'il s'agit de sauver de l'égout.

L'amiral nous adresse une très noble et très émouvante poésie dont, faute de place, nous devons nous borner à citer deux strophes :

Aussitôt, un vieillard, d'une voix ferme encore,
Lui répondit ces mots : « Prétendez-vous vraiment
Qu'une femme outragée, en qui Dieu fait éclore
Une âme par le fait du crime d'un Brigand,
A le droit d'immoler l'enfant de ses entrailles ?
Savez-vous les secrets de la Création ?
Savez-vous si ce fruit de brutales semailles
Ne sera pas l'honneur de notre Nation ?...

Les femmes, de tout temps, ont connu ces outrages !...
Lorsqu'à son apogée un Peuple est arrivé,
Comme Rome autrefois, des Peuplades sauvages
L'assaillent et souvent son sang est rénové
Par le sang moins subtil de Barbares féroces !
Inclinons-nous devant ces mystères troublants
Et puisqu'il faut subir ces unions atroces,
Gardons-nous de punir des êtres innocents ! »

***

Nous ne pousserons pas plus loin cette enquête, dont toutes les réponses nous sont venues spontanément, et en quelques jours, sur le simple appel fait ici à l'opinion de nos lecteurs.

Elle nous démontre, par le nombre et la violence des opinions favorables à l'avortement, quelle déformation menace la conscience publique actuelle au sujet de la maternité. Disons pourtant que presque tous nos correspondants spécifient qu'ils admettent l'avortement seulement dans le cas du viol.

Leur horreur des conséquences du crime des Allemands, la violence par laquelle ils veulent répondre à cette violence s'expliquent par un sentiment noble en somme, fait de toutes les délicatesses que la civilisation a introduites dans l'idée de l'amour, et de toutes les ardeurs du patriotisme. Nous voudrions que les raisons qui leur sont opposées les persuadent qu'un tel sentiment peut devenir malfaisant lorsqu'il s'échauffe jusqu'à l'oubli des lois supérieures de la nature et de la justice.

Par bonheur, leur thèse ne nous paraît point pouvoir influencer beaucoup les victimes. On nous dit qu'elles sont des milliers dans les régions qui ont été envahies puis évacuées par l'ennemi. Or, comme l'évacuation remonte à cinq mois, on peut croire que si un tel nombre de victimes ont respecté jusqu'ici leur état, elles le respecteront jusqu'au bout. On nous dit aussi que, tant Belges que Françaises, on commence à les grouper par centaines dans certains centres, en vue de l'organisation des secours médicaux ou autres qui leur seront nécessaires. Nous devons donc ici, sans plus discuter à propos d'elles, nous borner à chercher par quels moyens nous les secourrons matériellement et moralement.

On a pu voir dans les journaux quotidiens que, en réponse au projet de M. Louis Martin, que nous avons signalé plus haut, l'Etat s'est déjà soucié des mesures qui lui incombent, non point pour excuser l'avortement, mais pour le prévenir.

Sur la demande de M. Paisant, député, le Ministre de l'Intérieur, M. Malvy et le Directeur de l'Assistance publique, M. Brisac, ont établi certaines exemptions de formalités, d'une part, pour l'attribution des secours légaux aux accouchées, et de l'autre pour l'abandon de l'enfant à l'Assistance publique. Nous désirerions certainement davantage. Mais ceci, du moins, a le mérite de pouvoir être exécuté sans discussion, ni délai.

Jane Misme.

QUELQUES AVIS
SUR LES
Françaises et "La Française"

Lettre d'un soldat sur le front

« J'admire dans votre journal, à quel point, vous et toutes les dames qui y écrivent, prenez le parti, si intéressant, des pauvres femmes et jeunes filles outragées par ces horribles Boches, sauvages et barbares. Elles sont bien réellement à plaindre, car c'est horrible.

« Les maisons détruites, les villages même entiers, ruinés par les obus ennemis, peuvent se rebâtir, et en quelques années les traces de toutes ces horreurs ne seront plus guère que dans le souvenir des témoins oculaires.

« Mais hélas ! les traces des brutalités de ces horribles sauvages, sur les femmes et jeunes filles, ne peuvent disparaître de l'impression, surtout de ceux qui vivent à cette immense époque.

« Moi, Madame, je ne suis qu'un vieux soldat, armé seulement d'un fusil, qui ne va pas mal, il est vrai, mais qui n'est quand même qu'un fusil. Eh bien ! vous pouvez être persuadée, que depuis que j'ai lu votre article, moi, simple soldat, avec mon fusil, j'aurai toujours devant moi cette impression que, lorsque je tirerai sur notre triste gibier, ce sera d'abord pour venger mes camarades morts dans nos rangs, et ensuite pour venger les affreux supplices que les malheureuses dont vous parlez, ont eu à subir ».

F. C.
Soldat au 99e de ligne.

Une nouvelle "Sénateure"
AUX ÉTATS-UNIS

L'Orégon, aux Etats-Unis, vient d'élire une nouvelle femme sénateur. C'est Miss Katryn Clarke, de Glendale. Miss Clarke avait été nommée par le Gouverneur pour combler une vacance qui s'était produite au Sénat. Sa nomination ayant été contestée, une élection spéciale a eu lieu. Miss Clarke se présentait dans le parti Démocratique contre deux hommes. Elle a obtenu une grosse majorité de plus de 100 voix.

Deux autres femmes sont déjà sénateurs aux Etats-Unis : Mrs Helen Ring Robinson, au Colorado, et Mrs Frances Willard Munds en Arizona.

Mrs Willard Munds a présidé le Sénat plusieurs semaines, pendant l'examen prolongé d'un projet tendant à modifier la loi relative aux traitements des fonctionnaires.

Mme Despard-French à Paris

Ainsi que nous l'avons annoncé, Mme Despard, sœur du maréchal commandant en chef des armées anglaises, est venue à Paris manifester que, malgré la guerre, les suffragettes de Londres vivent toujours. Je dis suffragettes et non suffragistes, car Mme Despard fut la créatrice du parti des *Militantes* dissident du *Suffragisme constitutionnel* anglais représenté par l'« Union Nationale pour le Suffrage des Femmes ». La société qu'elle préside aujourd'hui « Women's Freedom League » est l'une des deux grandes sociétés de militantes. L'autre est « Women's political and Social Union », présidée par Mrs Pankhurst. Le système révolutionnaire de la première diffère de celui de la seconde en ce qu'il n'admet aucune violence.

Chez Mme de Witt-Schlumberger où Mme Despard causait avec le Comité de « l'Union Française pour le Suffrage des Femmes », nous lui avons demandé :

— Alors en quoi êtes-vous des révoltées ?

Mme Despard est une dame âgée, aux beaux cheveux de neige, droite, mince, réservée, un peu narquoise et fort bien habillée.

Elle répondit :

— Je ne paie pas mes impôts. Voilà cinq ans que je ne les ai pas payés.

— Et qu'est-il arrivé ?

— On a vendu trois fois mes biens ; maintenant, je n'ai plus rien qu'on puisse vendre. On se borne à m'écrire que si je ne paye pas il s'ensuivra les conséquences les plus graves ; et il ne s'ensuit rien. J'ai expliqué une fois pour toutes que je n'entendais point participer aux charges d'un régime dont je ne suis point citoyenne.

Mais Mme Despard et son œuvre ont en ce moment d'autres titres de gloire.

Comme les autres Sociétés de propagande pour le vote, suffragistes ou suffragettes, la sienne dès la guerre, a créé un ensemble d'œuvres d'assistance avec une méthode où se retrouve le merveilleux esprit d'activité pratique des anglo-saxons. Afin qu'il ne soit pas fait de confusion entre le but ancien de la Société et son nouvel objectif, elle a changé momentanément son étiquette. Ce n'est pas « Women's Freedom League » qui agit pour les besoins présents, mais — le titre ne me revient pas — une œuvre temporaire d'assistance, formée des membres de Freedom League et utilisant son organisation. Ainsi se sont créés : un hôpital pour les femmes et les enfants que l'évacuation des hôpitaux au profit des blessés pouvait laisser sans soins ; des ouvroirs qui font travailler au tarif syndical ; un bureau permanent recevant les demandes et les offres de secours et adaptant les unes aux autres ; des cercles de soldats pareils à ceux dont *La Française* exposait le projet la semaine dernière et qui fonctionnent parfaitement ; une police féminine des rues pour les femmes et les enfants, considérée par la police comme un excellent auxiliaire.

Tout ceci est l'œuvre d'une seule Société féministe qui n'est point la plus puissante. Les autres ont travaillé en proportion de leurs moyens.

— La cause suffragiste gagne du terrain en ce moment, dit Mme Despard. On se rend compte que le meilleur de l'œuvre de secours actuelle est fait par nos sociétés. Et ce n'est pas étonnant. Solidement organisées et disciplinées comme elles l'étaient, familières avec les problèmes sociaux elles se trouvaient les mieux qualifiées pour comprendre les nécessités de l'heure et s'y adapter.

— Le maréchal French est-il parmi les nouveaux convertis ?

— Mon frère ! mais il est suffragiste déterminé depuis bien longtemps.

L'auditoire est d'autant plus édifié que cet état d'esprit se concilie rarement, en France du moins, avec l'état militaire. Mais il faut voir là une nouvelle preuve de la théorie de Stuart Mill : Les hommes jugent d'ordinaire les capacités des femmes d'après les capacités des femmes de leurs familles. On ne peut concevoir très bonne opinion de l'entourage féminin d'un homme, lorsque cet homme est à la fois intelligent et antiféministe.

***

Mme Despard, avant cette réunion intime qui a été suivie d'une autre le lendemain à la *Vie Féminine* de Mlle Valentine Thomson, avait organisé deux réunions publiques.

Voici le texte de l'appel invitant à la première de ces réunions :

Message des Femmes anglaises à leurs sœurs de France

Femmes françaises, épouses, mères, sœurs de nos soldats ! — En ces jours terribles, notre cœur saigne devant tant de souffrances et de ruines ! notre conscience est inquiète : que faire, nous, femmes, pour la Patrie, pendant la grande guerre ?

Rapprochons-nous les unes des autres pour nous réconforter. Mettons en commun notre courage et notre espérance pour porter le fardeau plus facilement.

Unissons-nous pour lutter. Pendant que les hommes combattent les ennemis du dehors, pour protéger nos foyers, nous avons à combattre les ennemis du dedans (découragement, faiblesse morale, etc.) qui pourraient désorganiser ces foyers. Embellissons-les pour les vainqueurs qui reviendront, afin qu'ils les trouvent dignes de leur sacrifice.

Où trouverons-nous les forces nécessaires ?

Dans la foi ;

Dans l'amour de nos foyers et de la France ;

Dans la sympathie et l'entr'aide.

Nous donnerons dans le prochain numéro un compte rendu de la seconde réunion, avec le texte du beau discours de Mme de Witt-Schlumberger, qui la présidait.

Abuse-t-on du Secours de Chômage?

Tout autre que l'allocation militaire est, dans son principe et dans son application, le secours de chômage qui encourt le reproche très grave de donner quelque chose contre rien et d'encourager même la paresse. A première vue cependant, l'idée de réparation qu'elle renferme est irréprochablement juste. Tout citoyen privé de son salaire habituel par l'état de guerre a droit à une compensation fixée à 1 fr. 25 par chef de famille et à 0,50 pour tous ses autres membres. C'est fort bien, mais la justice exigerait également que ce petit salaire, *puisque c'est un salaire de travail*, fût donné contre une petite besogne, disons 2 h. et demie en moyenne.

L'idée était belle. On se fût heurté, pour la réaliser, contre l'impossible. La création d'ateliers nationaux renouvelés de ceux de 1848 l'eût seule permis, et est il besoin de démontrer que l'heure n'était point à la création ? Il faut dire, cependant, qu'une mairie au moins, à ma connaissance, a fait quelque chose dans ce sens. Au XVIe, en effet toute une organisation fonctionne qui fournit aux chômeuses de bonne volonté du travail *gratuit*, en l'espèce des effets destinés aux soldats. Celles-là n'auront rien à se reprocher et le pain qu'elles mangent est gagné. Il faut louer sans réserve la pensée de haute moralité qui a guidé les promoteurs de cette innovation.

Mais ce qui est possible dans un arrondissement riche, ne l'est pas partout et la question du chômage demeure entière dans les quartiers industriels où la formidable poussée de la misère ne peut être contenue par des palliatifs. On me dit qu'à la campagne, elle n'est pas moins aiguë et que le système y donne de fort mauvais résultats, que les chômeuses y refusent couramment du travail et que, d'autre part, certaines grèves de nos ports n'auraient point d'autre raison.

Certes, si l'abus existe, ce n'est pas incognito. Une note du Ministère du Travail, parue dans le *Temps*, déclare même qu'on l'avait prévu dès l'origine. Les enquêtes minutieuses et répétées qui gardent, en quelque sorte, le chômeur en haleine, le combattent constamment. Et, il faut le dire à la gloire de l'humanité, l'honnêteté l'empêche bien souvent : nous avons tous dans nos dossiers des cas de restitution volontaire et, sur les 67,000 francs remboursés par 76,000 radiés il en en a *une part* qui ne fut pas forcée.

On reproche surtout deux choses au secours de chômage : 1° de faire persévérer l'ouvrier et l'ouvrière dans un état qui le paye sans le faire sortir de chez lui et *sans rien lui demander*, au point de lui faire refuser la reprise du travail ordinaire ; 2° de lui faire préférer cette oisiveté payée à n'importe quel travail.

Après mûres réflexions sur la première de ces objections, après *ce que j'ai vu*, j'en suis arrivée à cette opinion qu'il y a deux sortes d'ouvriers, les bons et les mauvais, et que rien ne changera les premiers, pas plus que les seconds. Or, n'y a-t-il pas quelque puérilité à admettre qu'un bon ouvrier, qu'une bonne ouvrière — auxquels nous supposons toute la belle moralité que comporte cet adjectif — puisse préférer un salaire dérisoire de 1.25 aux 6, 7, 8 fr. et plus que peut lui rapporter un métier *presque toujours aimé* ? Il suffit d'avoir vu un vieil artisan désœuvré regarder ses mains usées pour comprendre

ce qu'est le travail pour certains êtres. Et il y a un peu de honte à en douter.

Quant aux besognes transitoires, spéciales même à l'état actuel (fabrication des projectiles, ravitaillement du camp retranché, etc.) et qui s'offrent aux chômeurs, elles ne sont nullement dédaignées. Un de mes proches a pu caser au ravitaillement, c'est-à-dire à soigner les bœufs pour 4 fr. 50 par jour, environ 25 hommes dans l'espace de quelques semaines. Certes il y a eu un déchet mais pas supérieur à 15 0/0, encore ne suis je pas bien sûre de l'exactitude d'une proportion aussi délicate à établir. Et, il ne s'agissait point là uniquement de ces « bricoleurs » aptes à toutes les besognes, mais de gens de métier, menuisiers, peintres, cise curs, modeleurs, etc.

Les femmes, de leur côté, n'ont pas boudé aux vacheries et j'en connais qui n'hésitèrent pas, de tout l'hiver, à se lever à 3 heures du matin afin d'être à 4 heures à 7 kilomètres de là, pour la traite jusqu'à 9 heures et de nouveau de 2 heures à 5 heures — le tout pour 3 fr. 50. Parlerons-nous des contrôleuses du tramway et du métro que rien n'avait préparées à ce nouveau métier qu'elles n'ont pas hésité à exercer?

L'abus donc — c'est, je crois, la conviction de tous ceux qui sont au courant de la question — ne viendra jamais des véritables travailleurs et l'on peut écarter l'objection qui représente le secours de chômage comme démoralisant pour ceux là. Est-ce à dire que l'abus n'existe point? Hélas si, il existe. Tout le monde sait qu'il y a dans l'assistance des professionnels, même des virtuoses de l'assistance. Le chômage a déjà, lui aussi, ses virtuoses. Toutes les nuances de la fraude peuvent s'y rencontrer et s'y rencontrent. Les clients qui essaient de toucher indûment à deux, voire à trois caisses, les donneurs de certificats de complaisance, enfin et surtout ceux qui se mettent dans ce qui paraît, peut-être à tort, un cas moins grave, car il dénote un détestable état moral, les « faux chômeurs » qui refusent tout travail.

Ici, la nouvelle loi de secours n'est pas désarmée. Sans parler des radiations déjà mentionnées, il y a eu des poursuites judiciaires, d'un nombre peu élevé, il est vrai, mais qui doivent sans doute être augmentées de la quantité de celles qu'on a abandonnées après en avoir tiré l'effet moral nécessaire.

L'idéal — il faut en avoir un — serait, en secours de chômage, l'application absolue et parfaite de l'esprit et de la lettre de la loi: enquête impartiale et circonstanciée, inscription des chômeurs méritants; offres d'emploi à ceux ci par un office permanent occupé à centraliser les demandes.

Si l'on ne peut se flatter d'avoir tout à fait réalisé ces desiderata, il est, en tous cas permis de constater que l'œuvre a donné des résultats satisfaisants... c'est à dire qu'elle est en décroissance. Toutes les mairies signalent, en effet, une diminution du nombre des allocations. On ne peut que souhaiter, pour le bien général et particulier de chacun, la disparition graduelle de cette institution excellente que pourrait seule justifier un état de choses extraordinaire et passager.

Odette Bussard.

Les Héroïnes du Jour

CITADINES ET PAYSANNES DE PROVENCE

Ce n'est pas du courage héroïque et admirable des Macherez, des Lauthiez, des Cavarrot, des Fouriaux, que je veux vous entretenir. La femme a montré qu'elle est capable, tout comme l'homme, de sacrifier sa vie à son devoir patriotique. Mais l'occasion magnifique ne se présente point pour toutes. Il est un autre genre de courage plus obscur, mais très méritoire que pratiquent en ce moment bien des femmes françaises de toutes les conditions. Laisser partir avec le sourire l'époux chéri, le fils bien aimé, quand la douleur vous étreint, écrire des lettres joyeuses tandis que l'on frémit de crainte, rassurer le soldat sur le sort de la famille, quand on vit de privations, n'est ce pas un joli courage? Voici, par exemple, une mère de famille de trois enfants, 9 ans, 11 ans, 14 ans, tous écoliers. Le père est au feu. La mère reçoit pour faire vivre la maisonnée 2 fr. 75. Sur ces 2 fr. 75 il faut prélever de quoi envoyer quelques douceurs au cher absent. En temps ordinaire le père, mécanicien, apporte environ 9 francs par jour. Comment équilibrer le nouveau et instable budget? Le menu change, peu de viande, il n'est plus question de dessert. Les pâtes et les légumes secs reparaissent à tous les repas, mais personne ne se plaint; la mère ne le permettrait pas. Ils souffrent bien plus, eux là bas, les braves combattants. On répare les vêtements, on allonge la robe trop courte; ainsi se passent août et septembre. Octobre sonne: les enfants sont rentrés à l'école, et la maman, libre de son temps, pique à la machine et coud des paillasses de soldats. Dur travail, peu rémunéré, mais qui lui permet de donner aux enfants, à la grande fille surtout qui pâlissait, la viande rôtie si nécessaire à l'adolescente des villes. Combien de citadines se sont ainsi bravement mises au travail, même le plus ingrat, pour procurer, en l'absence du père, une nourriture substantielle à leurs enfants. N'est ce pas du courage, un tranquille et persévérant courage?

La femme des campagnes ne le cède en rien à sa sœur des villes, elle aussi accepte de bon cœur toutes les besognes les plus fatigantes. Quand son « homme » était là, elle ne l'aidait guère aux champs qu'aux grands jours de la moisson ou des vendanges. La ferme, la basse-cour, le potager, la cuisine, les enfants et la lessive suffisaient, certes, à remplir ses jours. Mais depuis qu'il est parti, le travailleur des champs, elle le remplace. Levée de grand matin elle s'active tout le jour, avec le souci de ne rien laisser en souffrance. Voulez vous voir chez elle une de ces courageuses femmes, lisez cette lettre d'une jeune paysanne provençale, qui ne se doutait guère que sa lettre aurait les honneurs de l'insertion. J'ai respecté le style, d'une simplicité charmante, corrigeant seulement l'orthographe.

Saint-Pierre les Martigues,
6 novembre 1914

Madame et Monsieur,

« Vous devez trouver un grand silence « chez nous, ce n'est pas que je vous oublie « car j'y pense assez souvent, je voulais « vous écrire pour les vendanges et voilà « deux mois passés. Vous devez bien penser « qué ce n'est pas Jules qui vous écrit, il est « trop jeune pour être ici, asec un si triste « passage que nous avons: il est parti le « 2 août, est resté 22 jours à Marseille, il « est reparti je ne sais où. Depuis deux mois « et demi qu'il est en frontière, jamais j'ai « pu savoir ni le pays, ni le département. « Ses lettres arrivent comme il vient de les « faire, sans tampon d'une poste; à présent, « il y a tout simplement celui des Martigues. « Dans le courant de septembre il m'a fait « savoir qu'il ne pensait plus retourner. Il « me dit: nous sommes en repos pour quel- « ques jours; nous avons laissé des morts, « pour cette fois je suis retourné. A présent « il a repris espoir. Il a écrit à mon frère à « Monaco; il lui dit qu'il passe les nuits « dans les tranchées, au-dessus de Paris. « Pensez s'il doit voir quelque chose! et « savoir au juste où il est, on ne peut pas le « dire: pour moi il doit être au grand dan- « ger. Il est resté 1 mois et demi sans rien « savoir de nos nouvelles, pensez s'il devait « être ennuyé de ne pas recevoir de lettres. « A présent il reçoit les mandats, un paquet « d'effets pour se couvrir et quelques provi- « sions pour son déjeuner. Il me dit que je « n'envoie plus d'argent, il ne peut pas s'en « servir. Je lui envoie des provisions de « temps à autre, nous aurions bien besoin « que cela finisse. Ce qu'ils vont souffrir cet « hiver! Malgré toute la fatigue et les ennuis « je suis en bonne santé et les enfants aussi « vont tous bien. Fin janvier il arrivera mon- « quatrième, tout cela ne m'est rien, ce n'est « pas les enfants qui me tirent peine. C'est « ennuyeux qu'il n'y ait pas Jules ici. Car « j'ai mon beau-père malade, il a pris un « grand rhume à son âge qui lui a produit un « catarrhe; il s'étouffe toute la nuit. J'ai de « grands tracas pour faire travailler toutes « les terres, j'ai le troupeau qui est arrivé de « la montagne sans berger, un jeune de 16 « ans, que j'ai loué, pour travailler après le « départ de Jules, me le garde. Je n'ai per- « sonne pour la terre, nous ne pouvons pas « faire semer; toujours il pleut, on a tout « contraire. Le 3 octobre, on a mobilisé les « chevaux, on me prend les miens; il ne me « reste rien pour faire travailler. Jules ne le « sait pas encore, cela lui ferait de la peine, « il les estimait tant. J'ai bien le temps de « le lui dire. Pensez les soucis qui me res- « tent. J'ai onze porcs à soigner, tout le pou- « vaillier malgré cela je me donne bon cou- « rage à ne rien laisser souffrir. Dans l'espoir « que Jules retourne en bonne santé, si « j'avais le bonheur de le voir arriver, « j'oublierais tout. »

Quelle jolie mentalité révèle cette lettre si touchante! L'accent de sincérité et l'absence d'art, en font quelque chose de tout à fait exquis. Elle ne cherche pas ses effets: elle décrit ce qu'elle éprouve, aligne ses pensées, simplement, comme elles se présentent à son esprit. Ce n'est pas une héroïne de roman, créée pour développer une thèse, non, c'est une vraie et simple femme des champs, et elles sont comme cela des milliers dans notre belle France, qui veillent à ce que rien ne souffre, pour que le cher mari retrouve son foyer tiède au prochain retour. N'est-ce pas qu'un pays qui a de telles femmes, si dignes de leurs vaillants époux, ne peut pas périr?

J. Collombel,
Directrice de l'École supérieure Edgar Quinet à Marseille.

A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Mme **Adèle Vix**, en religion sœur **Saint-Morand**, de l'ordre du Saint-Sauveur: pendant plusieurs semaines, n'a pas cessé, malgré le bombardement et l'incendie, de prodiguer aux blessés les soins et les encouragements. A fait preuve du zèle le plus éclairé, d'une grande fermeté d'âme et d'une intrépidité rare.
(Ordre du 2 janvier 1915.)

— Mme **Gauthier (Elise)**, en religion sœur **Hippolyte**, supérieure des sœurs de l'hospice mixte de Baccarat: a donné le plus bel exemple de courage et d'abnégation, en restant à la tête de son personnel pour soigner les nombreux blessés reçus par l'hôpital pendant le bombardement et pendant la durée de l'occupation allemande, en août et septembre 1914.
(Ordre du 7 janvier 1915.)

— Mlle **Louazil**, infirmière volontaire: a montré autant de courage que de dévouement dans des circonstances difficiles. A donné le plus bel exemple d'énergie et de sang-froid en traversant de nuit avec quelques infirmiers, qui accompagnaient des blessés, une région très dangereuse. Blessée dans les combats sur l'Aisne.
(Ordre du 16 janvier 1915.)

MORTE AU CHAMP D'HONNEUR

Mlle **Houdin**, âgée de 28 ans, assistante de l'École professionnelle d'Infirmières de la rue Amyot, vient d'être emportée par une fièvre typhoïde contractée au chevet des malades militaires qu'elle soignait dans l'un des hôpitaux temporaires de Verdun.

Ses obsèques viennent d'avoir lieu dans cette ville, par les soins de l'autorité militaire, qui a voulu rendre les honneurs à cette jeune infirmière victime de son dévouement.

CROIX ET MÉDAILLES

Une médaille d'honneur des épidémies, en argent, a été décernée à Mlle **Méry (Angèle)**, infirmière volontaire à Vannes, pour le dévouement avec lequel elle a donné ses soins aux malades de l'hôpital n° 54, atteints de scarlatine; elle a contracté elle même une forme grave de cette maladie.

***

Décorations anglaises:

Sur la demande spéciale de S. M. le roi **George V**, deux Français et deux Françaises viennent d'être nommés membres honoraires de l'ordre de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem d'Angleterre (chevaliers de la Croix de Malte), en reconnaissance des soins dévoués prodigués par nos compatriotes à un officier anglais très grièvement blessé en septembre dernier près de Béthisy Saint Pierre.

Les deux Françaises sont: Sœur **Benoît**, née **Marie Laurent**, religieuse des Écoles chrétiennes de la Miséricorde; Mlle **Juliette Caron**, infirmière volontaire, toutes deux de Béthisy-Saint-Pierre.

LA PROPAGANDE FRANÇAISE PAR LES FEMMES

Mme Louise Gerlache vient de traverser Paris se rendant en Italie où elle donnera des conférences en faveur de notre cause; son frère, le célèbre explorateur Adrien, s'est vu interdire « pour cause de neutralité » en Suède le droit de conférencier dans le même sens, mais sa parole a retenti en Norvège et au Danemark et il se prépare à publier en danois un livre qui édifiera toute la Scandinavie.

***

Les directrices des lycées de jeunes filles ont à leur disposition des exemplaires du Livre jaune pour les adresser à l'Etranger sur l'indication de leurs professeurs ou de leurs élèves.

ÉCHOS

La femme du Pr Blind, une des autorités médicales alsaciennes, récemment condamnée à un mois de prison pour avoir manifesté des sentiments français, vient d'être expulsée de Strasbourg. Le Pr Blind a été affecté à un hôpital en Poméranie, la terre d'exil.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que lorsque le prince Joachim, le cadet des fils de l'empereur, étudia à Strasbourg, il manifesta le vif désir de fréquenter une famille alsacienne. Or, c'est précisément celle du Pr Blind dans laquelle il fut reçu.

***

Le Patronage national des blessés, rue d'Ulm, 45, dont le service de radiologie organisé et dirigé par Mme Pierre Curie, a déjà créé et mis au point douze postes fixes et six mobiles, a reçu la visite de la mission de la Croix-Rouge japonaise. Celle-ci désirait connaître le type de poste sur automobile adopté par le patronage. Elle a examiné une voiture prête à partir pour le front et a fort admiré la perfection de l'appareillage.

***

Le *Messaggero* reçoit de Pétrograd une dépêche annonçant que 20.000 prisonniers autrichiens et allemands sont arrivés à Kiew; parmi eux se trouvent douze femmes, de nationalité allemande, qui combattaient comme volontaires dans les rangs de l'armée opérant en Pologne.

***

Une très vieille femme de Québec, Mme Wolsoley, âgée de cent cinq ans, n'a pas pensé que, malgré son grand âge, elle ait le droit de ne pas apporter son aide à la défense de l'Angleterre. De ses mains tremblantes, elle vient d'achever sa vingt-cinquième paire de gants tricotés, destinés aux soldats canadiens.

***

Mme Vandervelde, femme du ministre d'Etat belge, donne depuis trois mois, aux Etats-Unis, des conférences sur les horreurs commises en Belgique.

A la suite de ces réunions, qui obtiennent un grand succès, des dons pour les familles belges sont versés; ils atteignent actuellement près de 1.500.000 francs.

A Buffalo, les industriels ont offert un bateau chargé de 10.000 sacs de farine.

La semaine dernière, Mme Vandervelde a donné une conférence à Boston.

***

Par un décret du Parlement de Victoria, les femmes sont rendues éligibles aux Conseils municipaux dans les mêmes conditions que les hommes.

La Française prévient qu'il lui est impossible de répondre aux lettres ne contenant pas les timbres nécessaires pour l'affranchissement.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE A PARIS ET EN PROVINCE

École professionnelle de Gardes-Malades

L'École Professionnelle de gardes malades, de la rue Amyot continue comme par le passé son œuvre bienfaisante et demeure une pépinière d'infirmières diplômées connaissant parfaitement leur métier et entraînées par des stages successifs dans divers services d'hôpitaux.

Lors de la déclaration de guerre, les élèves de l'École de la rue Amyot, déjà parties en vacances, revinrent en hâte dès qu'elles le purent et mirent leurs services éclairés à la disposition des ambulances civiles et militaires, tandis que plusieurs d'entre elles continuaient à assurer le service d'assistance à domicile aux malades indigents du ve arrondissement.

Déjà depuis plusieurs mois, le Directeur de l'Assistance publique avait confié aux infirmières de ce service le contrôle de l'hygiène suivie par les femmes qui bénéficient de la loi sur l'assistance des femmes en couches.

A ce travail d'assistance médicale proprement dit s'ajoute celui d'assistance sociale: conseils d'hygiène, demandes pour obtenir des admissions dans les hôpitaux ou les sanatoria, placement d'enfants dans les diverses colonies de vacances, billets à prix réduits, etc.

Depuis la mobilisation ce service a doublé son activité parce que, à son but initial, sont venues s'ajouter d'autres branches de travail. Dès les premiers jours de la guerre, en même temps qu'on soignait les malades toujours nombreux, il a fallu s'occuper des rapatriements, des secours de chômage et des secours militaires, connaître les différentes œuvres de guerre, etc...

Au même moment le maire du ve arrondissement a fait appel à l'Association pour confier les visites du service médical du bureau de bienfaisance aux infirmières de l'École, les dames visiteuses étant surchargées de travail. Les infirmières du service d'assistance ont donc combiné ce travail avec le leur.

D'autre part la consultation de médecine, qui en temps normal est suspendue pendant les mois d'août, septembre et octobre, a été rouverte dès les premiers jours d'octobre. Les malades y sont venus nombreux et sont visités régulièrement.

La consultation de nourrissons n'a pas cessé et beaucoup de bébés ont été visités et soignés. Des bons de nourriture et des bons de lait sont distribués. Chaque fois que cela a été possible, on a distribué des vêtements, des chaussures et des layettes.

Le Conseil d'administration de l'École a pensé cependant que sa tâche n'était pas ainsi terminée, et qu'il était de son devoir d'assurer sans interruption, pendant la guerre, le bon fonctionnement de sa pépinière d'infirmières. Aussi malgré le départ de plusieurs de ses professeurs, militarisés et appelés sur le front, l'École, grâce au dévouement du Docteur Baudoin et à l'activité infassable de son personnel féminin, Mesdames les Docteurs Debré, Mulon, de Jone et Schmirgeld, a pu rouvrir ses portes au milieu de novembre et les cours ont été rétablis dans toute leur régularité pour l'année scolaire 1914-1915. Malgré les douloureux événements que nous traversons, les élèves sont venues nombreuses s'inscrire.

— Les cours d'Hygiène, de Prévoyance et d'Assistance Sociales ont lieu à l'École de la rue Amyot, tous les jeudis à 5 heures, depuis le 11 février, et sont faits par Mlle Diemer.

Chronique des Œuvres et Institutions

Collège libre des Sciences sociales.

Jeudi 25 février, à 4 h. 1/4, conférence de Mme Pauline Relwar sur L'action des Sociétés féminines et féministes pendant la guerre.

La Société des Unes.

Dès le début de l'hiver, la Société des Unes s'est faite, dans la mesure de ses ressources, la sœur et l'amie des héroïques soldats, enfants des pays envahis, dont les parents, étreints eux-mêmes par tant d'angoisses et de souffrances, ne peuvent s'occuper, et, en général, de ceux à qui personne n'écrit ou n'envoie « une petite douceur » comme ils disent avec une expression enfantine si touchante.

De tous côtés, lui arrivent des lettres d'officiers ou de soldats signalant tels de leurs hommes ou de leurs camarades, dans ce cas si digne d'intérêt. Celui ci demande des chansons patriotiques pour répondre aux « Boches » hurlant des chœurs dans leurs tranchées, si voisines des tranchées françaises; cet autre demande une pipe pour remplacer celle que les ennemis lui ont cassée dans la bouche lors d'une violente canonnade; cet autre un jeu de cartes pour tromper les longues heures d'attente; tant d'autres, du linge et des sous-vêtements de rechange qui leur font tant défaut.

Depuis bientôt quatre mois, la Société des Unes a pu ne jamais rien refuser grâce à l'inépuisable charité de ses membres et à ses propres ressources. Mais ces dernières commencent à s'épuiser et la Société se voit forcée d'implorer le concours des cœurs généreux qui vibrent à toutes les détresses, à toutes les pitiés. Elle demande qu'on lui envoie, à la salle d'armes Mérignac, 18, rue Monsieur-le-Prince, où s'est transporté le siège de la Société et où se réunissent ses membres tous les samedis de 2 à 5 heures, de la laine, ou de l'argent pour en acheter, ainsi que du linge ou des vêtements chauds à l'usage des soldats.

Grâce à ces concours charitables, elle pourra continuer sa douce mission « jusqu'au bout » autant que durera la rude tâche de nos admirables défenseurs.

Pour la France par l'esperanto.

Sous ce titre, il vient de se fonder un Comité qui se propose de répandre dans les pays neutres des traductions en langue *Esperanto* de tous documents favorables à la cause des Alliés, et notamment de ceux qui répondent aux mensonges allemands. Cette entreprise est d'autant plus justifiée, que les Allemands, comme on l'a appris récemment, n'ont pas craint de traduire en *Esperanto* les tracts dont ils inondent les pays neutres. Si l'on songe que des milliers d'Espérantistes de ces pays ont pu recevoir et lire ces élucubrations, on conviendra qu'une telle contre propagande s'imposait pour annuler sûrement les effets de la manœuvre allemande par l'*Esperanto*.

Le Comité comprend déjà les noms de MM. Appell, Bouchard, Lallemand, Richet, Général Sebert, membres de l'Institut, Gariel, membre de l'Académie de médecine, Bigourdan, G. Bonnier, Carpentier, Prince R. Bonaparte, Deslandres, Hadamard, Reb illau, membres de l'Institut, Archdeacon, Boirac, recteur de l'Université de Dijon, etc.

Il fait appel à tous les Français pour la constitution d'un fonds destiné à couvrir les frais de cette contre propagande. On peut s'adresser, pour tous renseignements, au secrétaire trésorier M. Gabriel Chavel, 51, rue de Clichy, Paris.

Un monument aux enfants héros.

C'est le jeune Théophile Jagaut, fusillé à Sainte-Marie aux Mines, pour n'avoir pas voulu trahir, c'est le petit ouvrier mineur Emile Desprès, criblé de balles prussiennes pour avoir donné un verre d'eau à un blessé français; ce sont les volontaires de 14 à 15 ans, qui s'attachent aux armées et font le feu comme de vrais soldats: André Gaudé, Albert Schaffrenner, Pierre Mercier, Albert Carrouge, et le plus jeune Gustave Châtain, 12 ans, tringlot, surnommé par ses « compagnons d'armes »: « le petit lapin ». Ce sont aussi les petites victimes des barbares, la petite Cartier mutilée par une bombe, l'enfant de Tiellement à qui les sauvages ont crevé un œil; l'enfant de 2 ans, qu'ils ont fusillé; les innombrables fillettes dont ils ont coupé les mains, c'est la suprême ignominie de l'armée allemande, le crime dont les pauvres innocentes avaient essayé de se défendre avec leurs petites mains... Il y a encore, dans les enfants héros, ces légions de boys-scouts à qui l'on confie des missions périlleuses et qui les accomplissent sans broncher.

Le magazine célèbre parmi les écoliers *Mon Journal* ouvre une souscription pour l'érection d'un monument aux Enfants Héros Alliés de 1914-1915. Cette souscription est placée sous la présidence de la petite Princesse Marie-José de Belgique. Le monument, dont l'exécution sera confiée à un sculpteur en renom s'élèvera en plein cœur de Paris; nos vaillants enfants de France, nos chers petits Belges et nos jeunes alliés Anglais, qui tous sont unis par le même héroïsme, ont bien mérité cet hommage.

Les souscriptions pour le monument aux Enfants héros sont reçues au bureau de *Mon Journal*, 70, boulevard Saint Germain.

Union Fraternelle des Femmes.

La prochaine séance aura lieu dans une des grandes salles du Grand-Orient, 16, rue Cadet, le jeudi 25 février 1915, à 3 heures très précises.

Ordre du jour:

1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente, par Mme Froger-Doudement.

2° Communications diverses, par la Présidente et Mme Moll-Weiss, directrice de l'École des Mères, femme de lettres.

3° A propos de la reconstitution des foyers dans les villages détruits. Causerie de Mme Juliette François-Raspail, femme de lettres et secrétaire générale de l'U. F. F.

4° Sujet de guerre. Communication de Mme Priest, présidente de l'Union de la Chambre syndicale des couturières et assimilées, membre de la Commission départementale du Travail.

5° Philosophie de la guerre. Conférence par M. Aristide Pratelle, homme de lettres.

La cotisation de 1915 est en recouvrement. On est prié de l'adresser à Mme Froger-Doudement, trésorière, place des Marronniers, Ermont (Seine-et-Oise), ou de l'apporter à la séance.

L'Aide Morale.

L'Aide Morale, le dimanche 14 février, donnera des séances dans:

Le Ier arrondissement, salle du *Journal*;
Le Ve, salle des Fêtes de l'établissement des Sourds et Muets, rue Saint Jacques;
Le Xe, salle des Fêtes de la Mairie;
Le XIIIe, —
Le XVe, —
Le XVIIe, salle Wagram, av. de Wagram, 39.

LES LIVRES

La France devant l'Europe,
par Marius-Ary Leblond.

Le compte rendu de ce livre n'avait probablement été reculé jusqu'à maintenant par la fatalité que parce qu'il devait prendre en ces jours une actualité plus poignante. A la lumière des événements récents, les auteurs qui écrivaient en 1913, nous paraissent avoir été singulièrement clairvoyants et sagaces, en prenant pour pivot de leur ouvrage la question d'Alsace-Lorraine, dont ils disaient que nous ne pouvions pas nous désintéresser. « Penser *constamment* à l'Alsace-Lorraine, c'est pour un Français d'aujourd'hui appliquer à sa vie, à son éducation, l'impératif de la sagesse grecque: « Connais toi toi même. »

C'est que la France n'est point une nation comme d'autres; elle n'est pas une simple étendue territoriale, une simple « personnalité collective ». Elle est une puissance morale. Elle n'a pas que des intérêts vis-à-vis des autres Etats, vis à vis de l'Univers, elle a encore des devoirs. La France ne pourra se sentir heureuse tant que des peuples seront asservis en Europe, puis dans les autres parties du monde. »

Et les premiers asservis qui attendaient d'elle la délivrance, étaient ses enfants, ceux d'Alsace et de Lorraine: « Des Français qui sont blessés, amoindris, annihilés, qui, affranchis, eussent pu tisser de leur labeur libre et plein un rêve plus sûr de bonheur humain, d'égalité des peuples, quelle diminution pour l'Europe! »

« L'occasion viendra », écrivaient encore MM. Leblond sans se douter que leur prédiction se réaliserait aussi tôt, et ils énumeraient tous les peuples qui vivaient dans cette attente, parmi lesquels ils n'oubliaient ni les Polonais, ni les Roumains de Transylvanie, ni les Serbes d'Autriche, ni les Italiens de Trieste. « C'est dans l'Europe entière qu'est posée la question d'Alsace. »

De cette question ils prédisaient aussi que la solution ne serait point pacifique, et ils engageaient leurs compatriotes à se préparer d'un cœur intrépide en vue de la crise inévitable.

Ces pages sont utiles à lire aujourd'hui plus encore peut-être qu'à leur apparition, parce qu'elles remettent au premier plan la partie morale de la question, qu'on pourrait être tenté de faire passer derrière les autres, alors qu'elle est indispensable, autant que la victoire des Alliés, à la paix future de l'Europe.

La deuxième moitié du livre de MM. Marius Ary Leblond ne paraît pas se rattacher très nettement à la première. De plus, ils y posent plutôt qu'ils ne les résolvent, des problèmes nombreux et terribles, dont chacun réclamerait plusieurs volumes pour être traité à fond, et qu'ils sont obligés d'effleurer seulement en passant, d'un coup d'aile: la dépopulation, l'influence de la littérature sur les mœurs et réciproquement, la réforme du mariage, la recherche du bonheur, la décadence de la vie de famille le parlementarisme...

Un sujet sur lequel ils s'étendent un peu plus longuement, et qui intéresse particulièrement ce journal, est *la jeune fille*. Ils remarquent, après M. Paul Adam, que la jeune fille ne tient pas dans la réalité et dans l'art, la place qui lui est due. Ils voudraient voir revenir la France à ce culte de la jeune fille, source d'idéalisme et d'énergie: « La pureté », la « gentillesse », sont ce qu'il y a de plus utile au Français pour accomplir dans l'Europe matérialiste et oppressante les exploits auxquels le destine la mission qui lui est échue... Afin de remplir le devoir français, il faut, avec la foi, de la candeur, de l'allégresse, de la mysticité, qui exigent ensemble de la chasteté — cette volupté du respect qui est la plus sublime discipline, celle qui rend faciles toutes les autres — et l'espérance de l'amour.

C'est là parler à la fois en moraliste et en poète. Quant au jugement qui suit sur la jeune fille moderne, il paraît fondé injustement sur une enquête de revue. Chaque revue, si répandue soit-elle, ne s'adresse qu'à une seule catégorie de lecteurs, à une seule « tranche » de public. Et il y a dans nos écoles, dans nos ateliers de France, des jeunes filles qui ne sont ni des « pieuvres de vivre », ni des « virginistes » sèches de cœur; pourtant le travail et la lutte pour la vie font souvent naître chez elles une conscience nouvelle des responsabilités, un sentiment net des réalités économiques, en même temps qu'un esprit critique aiguisé: c'est pourquoi, elles peuvent se montrer parfois plus hésitantes que les jeunes filles de jadis à entrer dans ce qui a cessé d'être pour elles le refuge unique de toute existence de femme, le havre béni du mariage.

Elles ont tort? Peut-être bien. Au surplus, tout cela n'est il pas du passé? Les femmes, et avec elles toutes les victimes des injustices sociales, regardent avec confiance vers l'avenir; car le principe bismarckien de la force qui régissait le monde, a enfin vécu. Le grand souffle qui passe et qui nous soulève, est celui qui délivre à la fois les peuples et les âmes de toutes les oppressions de toutes les servitudes. Nous comptons voir surgir de la tourmente non seulement une Europe nouvelle, mais surtout des hommes nouveaux.

Alice Berthet.

LIVRES NOUVEAUX

Les Cosaques, par M. Thibault, 0 fr. 25.

Drapeaux pris à l'ennemi, par M. Thibault, 0 fr. 25.

Ces deux petits livres de vulgarisation sur les événements actuels sont l'œuvre d'un écrivain raffiné que tous nos lecteurs connaissent et qu'ils reconnaîtront peut-être malgré son pseudonyme, ou peut-être même à cause de ce pseudonyme.

Chiffons de papier. Ce qu'il faut savoir des origines de la guerre de 1914, par Daniel Bellet. (Plon.)

La guerre européenne détruira-t-elle le militarisme allemand? par Norman Angell, traduit de l'anglais par A. Orzabal de la Quintana. (Librairie de l'Art indépendant.)

Christianisme et Féminisme ésotérique, par O. de Bézobrazow (H. et H. Durville).

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PÂTES ALIMENTAIRES
Maison BIGNON-PARIANI Fondée en 1880
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph.: 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour Soirées
6, rue Guyot (Paris). — Téléph.: 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph.: Central 47-58
Cafés — Thés — Maté
Variétés de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions en Province

JUFFIE Conseils, Appui aux Familles, Avances sur successions et titres, Facilité Prêts Hypothécaires et Vente d'immeubles en viager de toute nature. Vaut mieux un bon (argent de suite) d'accepte Commerce, et je remboursse gratuitement sur le moratorium. Georges HARMOIS 33 boulevard Voltaire, 11e, Paris. Tél. Roquette 43-34. C.N. ann.

La gérante: JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ DONNARD, SUCCR

Ne consommez que du
Café Corcellet
un peu plus cher
28 Avenue de l'Opéra